MACON.fr
Mâcon capitale de la Bourgogne du sud

Les élus et délégations

Mandat 2020-2026 - Délégations aux adjoints et aux conseillers municipaux

Résultats 1 à 18 sur 39 au total.

JEAN-PATRICK COURTOIS

Maire de Mâcon

CATHERINE CARLE VIGUIER

1re adjointe
Chargée de l'attractivité de la ville, des ressources humaines, de la citoyenneté, de la gestion du numéro vert "Allô Mairie", de l'éducation et de l'enseignement

HERVÉ REYNAUD

2e adjoint
Chargé de la culture, du patrimoine historique et du dialogue interculturel

CAROLINE THÉVENIAUD

3e adjointe
Chargée de la vie des quartiers, des centres sociaux et du contrat de ville

MAXIM PLAT

4e adjoint
Chargé de la sécurité et de la tranquillité publiques, de la prévention de la délinquance et de l'administration générale

VÉRONIQUE LEFEUVE

5e adjointe
Chargée des affaires sociales, de la lutte contre l'isolement, des services aux familles et de la santé publique

ÉRIC MARÉCHAL

6e adjoint
Chargé de l'urbanisme et de l'habitat, et des relations avec les associations patriotiques

SANDRA ROBIN

7e adjointe
Chargée des finances et de la commande publique

JEAN PAYEBIEN

8e adjoint
Chargé des sports, des équipements sportifs et de la Mairie annexe de Flacé

NATHALIE GONCALVES

9e adjointe
Chargée de l'environnement, de la biodiversité, des espaces verts et de la propreté urbaine

YVES DUPUIS

10e adjoint
Chargé de la voirie et des réseaux, de l'organisation des déplacements et de la commission communale de sécurité

ÉMILIE CLERC

11e adjointe
Chargée des relations avec les acteurs économiques et des relations internationales

JACQUES TOURNY

Maire délégué de Loché

DENISE NOTON

Maire déléguée de Saint-Jean-le-Priche

CHARLES REBISCHUNG-MARC

Maire délégué de Sennecé-les-Mâcon

BENJAMIN DIRX

Conseiller municipal - Député de Saône-et-Loire

https://www.macon.fr/ma-ville/la-mairie-et-vos-elus/le-conseil-municipal/les-elus-et-delegations?

GÉRARD COLON

Conseiller délégué
Chargé du suivi des délégations de service public

VALENTINE RIGAUD

Conseillère déléguée
Chargée des relations avec la MJC de l'Héritan

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE